



PARC CANIN CODE D'ÉTHIQUE

RÈGLES D'UTILISATION ET CODE D'ÉTHIQUE DU PARC CANIN

HEURES D'OUVERTURE : 7 h à 23 h

ÉQUIPEMENTS ET INSTALLATIONS

- Deux espaces clôturés pour petits et gros chiens
- Abreuvoir pour chiens en période estivale
- Abri solaire en période estivale
- Bancs
- Éclairage (jusqu'à 23 h)
- Fontaine d'eau pour les maîtres
- Distributeurs de sacs
- Poubelles
- Places de stationnement

RÈGLES D'UTILISATION

Le parc canin est réservé aux chiens et à leurs gardiens. À l'instar des autres parcs municipaux, le parc canin est un espace **NON-FUMEUR**. Il est donc interdit de fumer, vapoter ou consommer du cannabis.

Pour la sécurité de tous et par respect pour les usagers et le voisinage, voici les règles à suivre.

Pour **ÊTRE ADMIS** dans le parc, un chien doit :

- Être accompagné d'un gardien;
- Être âgé d'au moins 4 mois;
- Porter sa médaille valide, être vacciné et avoir reçu les traitements antiparasitaires appropriés;
- Éviter de porter une laisse ou autre équipement pouvant nuire à la sécurité des personnes ou des autres chiens.

Ne sont **PAS ADMIS** dans le parc :

- Un chien qui présente des symptômes de maladies (diarrhée, toux, maladie parasitaire, etc.);
- Une chienne lorsqu'elle est en cycle œstral (en chaleur);
- Un chien qui montre des signes d'agressivité ou qui semble nerveux.

RÈGLES DE CONDUITE

- Ne pas amener plus de 2 chiens à la fois;
- Ramasser immédiatement les matières fécales et les jeter dans une poubelle prévue à cet effet;
- Veiller à ce que votre chien respecte la quiétude du voisinage, par exemple en évitant de le laisser hurler;
- Surveiller votre chien et être en mesure d'intervenir rapidement ou d'en prendre le contrôle en cas de besoin;
- Empêcher l'animal de creuser des trous ou d'occasionner tout autre dommage aux installations et, le cas échéant, en assurer la réparation immédiate;
- Ne pas utiliser un jouet ou un bâton en présence d'autres chiens que le vôtre;
- Ne pas nourrir un chien lorsqu'il est dans le parc;
- Maintenir les portes fermées en tout temps;
- Ne pas entrer des objets présentant un risque pour la sécurité des personnes et des chiens ou susceptibles d'endommager les installations du parc canin : contenants de verre, vélos et poussettes;
- Aucune nourriture ou boisson dans le parc;
- Tenir son chien en laisse à l'extérieur des enclos;
- Les enfants de 12 ans ou moins doivent être accompagnés d'un adulte;

Les utilisateurs sont responsables des blessures et dommages causés par leur animal.

CONSEILS POUR UNE VISITE AGRÉABLE

- S'il s'agit de votre première visite dans un parc canin, faites-en part aux autres propriétaires et prenez le temps de lire les règlements. Surtout, restez calme.
- Si vous amenez un gros chien et un petit chien, utilisez la zone réservée aux gros chiens.
- Limitez l'utilisation de votre cellulaire pour rester attentif à votre animal. Profitez plutôt de votre visite pour échanger avec les autres maîtres.
- Sortez immédiatement de l'enclos avec votre animal s'il est agressif ou apeuré.
- Ne touchez pas à deux chiens qui se battent, car vous pourriez vous-même subir des blessures. Criez, sifflez ou lancez de l'eau pour les arrêter.

ADRESSE DU PARC CANIN

Parc Claude-Cardinal
[125 rue des Cantonniers](#)
Sainte-Adèle QC
J8B 1W5



LANGAGE CANIN : VOTRE CHIEN VOUS PARLE !



En alerte



Apeuré



S'il-te-plaît



Paix !



Prêt à attaquer !



Je ne veux pas
de conflit



Je ne veux pas
de conflit



On s'amuse



Abandon